

Le Conseil Municipal des Jeunes et le comité des fêtes de Nucourt organisent

CONCOURS PHOTO 2022/2023

LES QUATRE SAISONS À NUCOURT



Laissez-vous porter au gré des saisons et partagez vos plus beaux clichés de notre beau village de Nucourt !

Le CMJ avec le soutien du comité des fêtes de Nucourt organise un concours photo sur le thème de « Les quatre saisons à Nucourt ». Les quatre thèmes proposés correspondent à chacune des saisons de l'année. L'objectif de ce concours est de valoriser et faire découvrir le patrimoine environnemental et culturel sur le territoire de la commune par la photographie.

Le concours photo débute le 21 décembre 2022 et se terminera le 20 décembre 2023. Un maximum de trois photographies différentes par participant et par saison sera autorisé. Ce concours gratuit s'adresse à tous les amateurs de photographie Nucourtois quel que soit leur âge. Les photos numériques sont à envoyer à la fin de chaque saison par courriel à l'adresse cmjnucourt2021@gmail.com selon les modalités du règlement du concours.

Les quatre gagnants auront le privilège d'illustrer par leur(s) photo(s), le bulletin municipal 2024 et le site internet de la commune. Toutes les précisions concernant les résultats des votes et la remise des prix seront apportées à l'issue du délai limite de l'organisation du concours, soit après le 20 décembre 2023.

Règlement et bulletin d'inscription au dos de ce flyer et sur le site www.nucourt.fr.



Bulletin de participation au concours photo 2022/2023 « Les quatre saisons à Nucourt »

Bulletin à retourner **rempli et signé** au plus tard le 20 décembre 2023 par courriel à l'adresse cmjnucourt2021@gmail.com ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Nucourt.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Courriel _____

Téléphone _____ Date de naissance ____ / ____ / _____

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours photo 2022/2023 de la mairie de Nucourt et d'en avoir accepté toutes les dispositions.

Représentant légal (pour les participants mineurs)

Nom _____ Prénom _____

J'autorise mon enfant à participer à ce concours photo 2022/2023.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours photo 2022/2023 de la mairie de Nucourt et d'en avoir accepté toutes les dispositions.

Signature du participant

Signature du représentant légal
pour les participants mineurs

Règlement du concours photo amateur « Les quatre saisons à Nucourt »

1. Objet du concours : Le CMJ avec l'aide du comité des fêtes de Nucourt organise un concours photo sur le thème : « Les quatre saisons à Nucourt ». Les quatre thèmes proposés correspondent à chacune des saisons de l'année. L'objectif de ce concours est de valoriser et faire découvrir le patrimoine environnemental et culturel sur le territoire de la commune par la photographie. Le concours photo débute le 21 décembre 2022 et se terminera le 20 décembre 2023. Un maximum de trois photographies différentes par participant et par saison sera autorisé.

2. Conditions de participation et responsabilités : Ce concours est gratuit et s'adresse à tous les amateurs de photographie Nucourtois quel que soit l'âge. Pour les participants mineurs, le bulletin de participation devra être signé par son représentant légal.

Les participants s'engagent à proposer des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Les participants s'engagent également à ce que toute personne prise sur une photo, enfant ou adulte, autorise sa publication et concède gratuitement son « droit à l'image ». Les participants garantissent enfin qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des photographies envoyées et s'engagent à n'en demander aucune contrepartie financière ou autre en participant au concours.

Les photographies numériques envoyées resteront la propriété de la mairie de Nucourt, notamment pour leur utilisation gratuite et « libre de droit » dans le site internet de la commune, dans le bulletin municipal et/ou tout autre support.

Le bulletin d'inscription, disponible en mairie et sur le site internet : www.nucourt.fr, doit être complété et signé. Il sera envoyé avec les photos numériques au plus tard le 20 décembre 2023 par courriel à l'adresse suivante : cmjnucourt2021@gmail.com en faisant un envoi à la fin de chaque saison, selon le calendrier suivant : Photos « hiver » jusqu'au 20 mars 2023, photos « printemps » jusqu'au 20 juin 2023, photos « été » jusqu'au 20 septembre 2023 et enfin photos « automne » jusqu'au 20 décembre 2023.

Les noms des gagnants seront affichés sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.

Le simple fait de participer au concours entraîne pour la personne participante l'acceptation de fait et entière du présent règlement. En cas de force majeure, la mairie de Nucourt se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce concours photo.

3. Photographies acceptées et envoi : Ce concours photo regroupera des photographies numériques sur le thème « Les quatre saisons à Nucourt » (photos couleur ou noir et blanc haute définition et au minimum 2 000 x 2 000 pixels) prises uniquement sur le territoire de la commune de Nucourt. Chaque photographie devra être nommée de la manière suivante en objet du courriel* : Nom-prénom-lieu de prise de vue-date.extension du fichier.

* Les données personnelles que le participant indique sont uniquement utilisées pour le contacter. Elles ne sont pas transmises à des tiers.

4. Sélection et remise des prix : Le jury sera composé de l'ensemble des Nucourtois, du CMJ et du comité des fêtes et le vote aura lieu en janvier 2024. Les quatre gagnants du concours auront le privilège d'illustrer par leurs photos le bulletin municipal et le site internet de la commune, et se verront attribuer une surprise lors de la cérémonie du 8 mai 2024.